

---

## Jeu et actions éducatives : la place du médiateur

**Comment le jeu peut être introduit dans les actions d'éducation menées auprès d'enfants, dès leur plus jeune âge ? Comment maintenir la dimension ludique, afin qu'il soit « à la fois source de développement et d'apprentissage ». « Quelles postures doit alors adopter le médiateur professionnel ? Quelle est la part de règle et quelle est la part de liberté ? »**

Ces questions qui sont, bien évidemment, au cœur de nos métiers de passeurs, amènent, par essence, des réponses pluriformes et souvent perméables aux différents contextes dans lesquelles les actions sont menées, l'âge des participants, les objectifs visés, et l'identité de l'intervenant, comme le montrait notre article [Ludique versus pédagogique](#).

Pour participer à la construction de nos réponses, les rencontres organisées par Cinémas93 donnent, une nouvelle fois, de nouveaux éclairages, ouvrent les perspectives.

Parmi les nombreuses [interventions et restitutions](#), nous vous recommandons deux lectures :

- [L'intervention de Nadège Haberbusch](#), formatrice et consultante sur le jeu et la petite enfance, co-directrice de l'association Les Enfants du Jeu à Saint-Denis. Nadège Haberbusch y évoque le rapport et le « développement de l'aptitude au jeu » de l'enfant, qui va progressivement muter, évoluer, avec l'enfant et les différents types de jeux qu'il va rencontrer tout au cours de sa vie. A commencer par sa première année, pendant laquelle l'enfant expérimente, selon la formule de Jean Piaget, le « jeu exercice », qui lui permet « d'expérimenter les possibles » et de récolter ainsi « des connaissances sur les caractéristiques des objets entre eux ». Au fil des exemples, sont ainsi interrogées nos postures d'adultes, professionnels, qui accueillons de jeunes enfants dans nos structures et accompagnons l'enfant.
- En second lieu, [Bruno Blanche présente le jeu Mes yeux parlent à mes oreilles](#), conçu dans le cadre d'Ecole et cinéma en Seine-Saint Denis. Au travers cette expérience, le conseiller pédagogique réinterroge la position de l'enseignant dans un contexte de jeu et « l'écart entre la transmission et l'apprentissage ».